



PROGRAMME DE COORDINATION LOCALE POUR L'ENFANCE (CLE) 2026-2031



Accueil Temps Libre
Meix-devant-Virton

RÉALISÉ PAR LA COORDINATION ACCUEIL TEMPS LIBRE (CATL),
EN COLLABORATION AVEC LA COMMISSION COMMUNALE DE
L'ACCUEIL (CCA) ET DE L'ECHEVINE ACCUEIL TEMPS LIBRE

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL DE MEIX-DEVANT-VIRTON



Remerciements

Pour les collaborations passées et à venir,

Pour la mise en œuvre de la coordination Accueil Temps libre (ATL),

Pour l'énergie fournie pour dynamiser l'accueil de l'enfance sur le territoire communal de Meix-devant-Virton, nous tenons à remercier :

- ❖ Les membres de la Commission communale de l'Accueil (CCA), de même que les autres personnes ayant participé aux rencontres et ayant alimenté les échanges,
- ❖ Les membres du Conseil communal et du Collège communal, de même que le personnel de l'Administration communale,
- ❖ L'ASBL Promemploi et plus particulièrement Sylvie LEFEBVRE, Directrice
- ❖ L'Office de la Naissance et de l'Enfance et plus particulièrement Nadine VAN PUYVELDE, Coordinatrice accueil.

Nous tenons à adresser un remerciement particulier à toutes les personnes ayant contribué à la mise en œuvre et ayant participé à l'analyse des besoins :

- ❖ Les enfants,
- ❖ Les parents,
- ❖ Les professionnel-le-s de l'accueil,
- ❖ Les personnes impliquées dans des organisations proposant un accueil,
- ❖ L'ASBL PO École libre « Les Près Vers... » et plus particulièrement Julie ROUCHET, Directrice faisant fonction,
- ❖ Le Pouvoir Organisateur de l'Ecole communale et plus particulièrement Hélène CORNEROTTE, Directrice faisant fonction, et Gaëlle SCHMITZ, Directrice,
- ❖ Les enseignant-e-s ayant ouvert leurs portes et ayant créé les conditions propices aux animations,
- ❖ Audrey FRANCOIS, pour son travail de Coordinatrice ATL à Meix-devant-Virton ces dernières années et pour son soutien au cours du processus de rédaction.

L'Échevine ATL,
Julie ANTOINE
julieantoine09@hotmail.be

La Coordinatrice ATL,
Justine FLUZIN
atlmeix@gmail.com

Table des matières

Remerciements	2
INTRODUCTION.....	6
1. La commune de Meix-devant-Virton	7
2. Les opérateurs et organisations.....	9
2.1. Les opérateurs et organisations proposant des activités multidimensionnelles	9
a. L'Administration communale de Meix-devant-Virton.....	9
b. L'ASBL PO École libre « Les Près Vers... »	13
c. L'Unité scout 17 ^{ème} Gaume-Lorraine Villers-la-Loue	13
d. L'ASBL « Les Petits Cornichons »	14
2.2. Les organisations proposant des activités mono-thématiques.....	14
3. Etat des lieux : acquis et besoins	16
3.1. Evaluation Programme CLE 2021-2026.....	16
a. Les objectifs et actions réalisés au cours du programme CLE 2021-2026	16
b. Les actions non mises en œuvre lors du PCLE 2021-2026.....	18
3.2. Bilan des Partenariats Automne-Détente	19
3.3. Recueil des besoins	21
a. Les retours des enfants.....	22
b. Les adultes et opérateurs	26
4. Les objectifs et actions	28
a. Les actions en lien avec les missions de la CATL	28
b. Les actions en lien avec la formation des accueillantes extrascolaires	29
c. Les actions en lien avec l'offre d'accueil.....	30
d. Les actions en lien avec la recherche d'animateur. trice.s	32
e. Les actions en lien avec l'aménagement et la sécurisation des espaces.....	32
5. Le chronogramme.....	34
6. Les modalités de collaboration.....	36
7. Les modalités d'information aux usagers potentiels	37
a. Pages Internet	37
b. Établissements scolaires du territoire communal	38
c. Toutes-boîtes et commerces locaux.....	38
d. Bulletins communaux et newsletters de l'Administration communale	38
e. Permanence téléphonique et mail de la coordination ATL	39
f. Temps à destination des familles, des enfants et des jeunes.....	39
8. La répartition des moyens financiers.....	40

INTRODUCTION

Le Programme de Coordination Locale pour l'Enfance (PCLE), qui s'inscrit dans le cadre du Décret Accueil Temps Libre¹ (ATL), consiste en un outil développé afin d'organiser et de structurer la coordination de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre². Celui-ci instaure le processus de coordination ATL dans lequel la commune de Meix-devant-Virton s'est engagée depuis le 20 décembre 2010, en collaboration avec l'ASBL Promemploi.

Au-delà de son utilité au niveau local, le Programme CLE et les démarches qui en émanent sont aussi des outils pour l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ) et pour l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). Ceux-ci en retirent, de fait, les recommandations et les préoccupations des acteurs de terrain pour le monde politique afin de faire évoluer positivement le secteur de l'Accueil Temps Libre.

Concrètement, afin de *soutenir le développement d'une politique cohérente*, ainsi que l'amélioration de la *qualité de l'accueil* sur le territoire de la commune de Meix-devant-Virton, le PCLE 2026-2031 présente :

- Une vue globale du territoire communal ;
- Une liste des opérateurs et organisations proposant un accueil sur le territoire communal³ ;
- Un état des lieux reprenant un bilan du programme CLE précédent, un bilan des Partenariat Automne-Détente, et une synthèse des besoins et acquis recueillis auprès des enfants, des familles et des professionnels.

Sur base de ces éléments, un ensemble d'objectifs prioritaires, desquels découle une série d'actions, à la fois nouvelles et existantes, sont exposés. Ces actions, reprises dans un chronogramme, sont à mettre en œuvre au cours des cinq prochaines années afin de répondre collectivement aux besoins identifiés.

Enfin, nous préciserons les modalités de collaboration, d'information aux usagers potentiels et la répartition des moyens financiers.

¹ Le décret ATL du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire, modifié par le décret du 26 mars 2009.

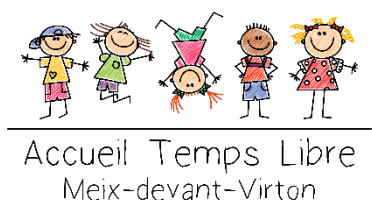
² Par « temps libre », il faut entendre :

- Les temps avant et après l'école ;
- Les mercredis après-midi ;
- Les weekends ;
- Les congés scolaires » (Tout savoir sur le décret ATL, p.7)

³ Le terme « opérateur » fait référence aux accueils extrascolaires agréés comme tels ; celui d'« organisation » fait référence à celles proposant des activités durant le temps libre en dehors de ces accueils extrascolaires.

1. La commune de Meix-devant-Virton

Nom de la commune : Meix-devant-Virton
Province : Province de Luxembourg
Superficie : 55 km²
Code INS : 85024



Echevine ATL : Julie ANTOINE
Coordinatrice ATL : Justine FLUZIN

POPULATION

Nombre d'habitants (1^{er} janvier 2025) : 2.849

Nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans (2026) : 105 enfants dont 2 sont issus d'une famille bénéficiaire de l'aide sociale

Nombre d'enfants âgés entre 3 et 12 ans (2026) : 331 enfants dont 3 sont issus d'une famille bénéficiaire de l'aide sociale

Pyramide des âges de l'entité MEIX-DEVANT-VIRTON (Commune) [01/01/2025]



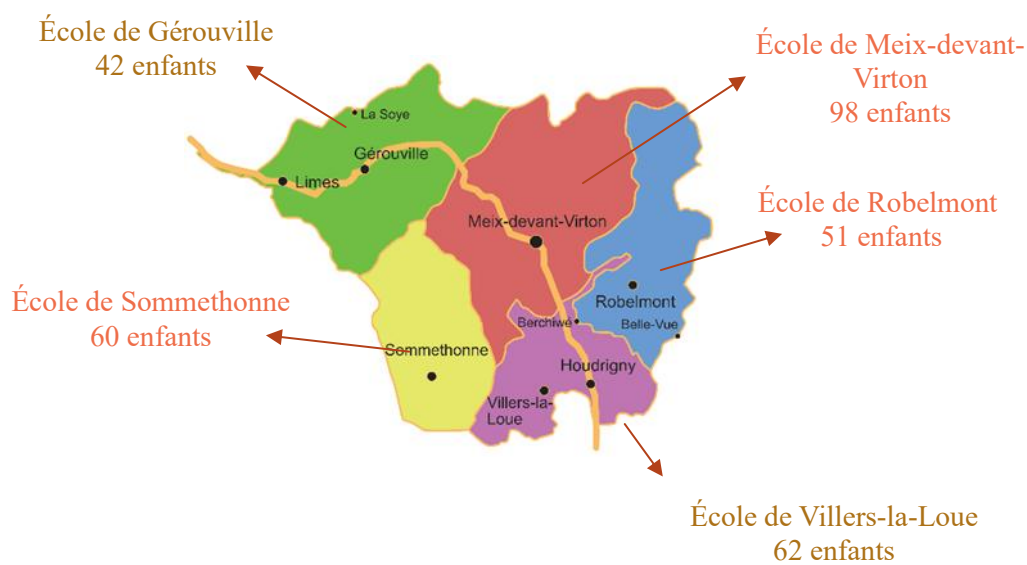
Sources : SPF économie - Statbel

LA POPULATION SCOLAIRE

Nombre d'enfants scolarisés dans l'enseignement fondamental sur le territoire communal (2025) : 313 enfants

Etablissements scolaires (nombre d'enfants scolarisés en maternelle et primaire, 2025) :

- Administration communale : Enseignement officiel subventionné (209 enfants)
- ASBL PO École libre « Les Près Vers... » : Enseignement libre subventionné (104 enfants)



2. Les opérateurs et organisations

Dans un premier temps, nous allons faire le point sur les opérateurs et organisations proposant des activités multidimensionnelles et mono-thématiques sur le territoire de la commune de Meix-devant-Virton afin d'avoir un aperçu global des activités proposées aux enfants sur leur temps libre.

2.1. Les opérateurs et organisations proposant des activités multidimensionnelles

a. L'Administration communale de Meix-devant-Virton

Cet opérateur est le pouvoir organisateur :

- De trois accueils extrascolaires pour lesquels il demande l'agrément ;
- D'un accueil extrascolaire centralisé le mercredi après-midi (Les Mercredis récréatifs) pour lequel il demande l'agrément ;
- De plaines de vacances encadrées durant les vacances scolaires (Centre de Vacances) :
 - Vacances de détente (Carnaval) : 1 semaine de plaine proposée aux enfants de 4 à 12 ans, pour laquelle un partenariat est organisé avec une autre organisation dans le cadre d'un Partenariat Automne-Détente (*PAD*, voir *infra.*) ;
 - Vacances de printemps : 2 semaines de plaine à destination des enfants de 4 à 12 ans ;
 - Vacances d'été : 3 semaines de plaine à destination des enfants de 2,5 ans à 3 ans, et 5 semaines de plaine à destination des enfants de 4 à 12 ans.

Afin d'assurer l'accueil des enfants à besoins spécifiques dans de bonnes conditions et de favoriser un accueil inclusif, une réflexion s'organise entre les parents et le pouvoir organisateur afin de réfléchir et de mettre en place des conditions d'accueil adaptées. En ce sens, l'administration communale peut recourir au dispositif Le Tisserand (ASBL Promemploi), dont l'objectif est de favoriser et soutenir l'inclusion des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques, de 0 à 12 ans, dans les structures d'accueil petite enfance et les accueils temps libre en province de Luxembourg.

Le Tisserand est un dispositif mobile de soutien à l'inclusion (DSI). Il vise l'accompagnement des professionnel-le-s des structures d'accueil de l'enfance lors de l'accueil (et/ou sa préparation) d'un enfant à besoins spécifiques. www.promemploi.be

Depuis mars 2026, Mélissa BILLE assure la fonction de responsable de projet sur un mi-temps.

L'accueil extrascolaire

L'accueil est proposé du lundi au vendredi de 7h à 8h10 et les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h40 à 18h.

Les activités (jeux de société, extérieurs, symboliques, bricolages, dessin, ...) ne sont pas obligatoires. Les enfants restent libres de vaquer à leurs occupations, au gré de leurs envies. Un partenariat a été créé avec la Bibliothèque communale (la Bibli de Mimie) afin de proposer un temps de lecture après 16h, environ 7 fois sur l'année par implantation scolaire (tous réseaux confondus).

La participation financière demandée aux parents s'élève à 0,70 € par demi-heure entamée.

Accueil extrascolaire de Meix-devant-Virton

Adresse : École de Meix-devant-Virton
Rue Firmin Lepage, 18 - 6769 Meix-devant-Virton

Numéro : 0476/32.33.04

Local : L'accueil est organisé dans un local de l'école primaire dédié à l'accueil extrascolaire et aux temps de repas

Accueillant.e.s :
Stéphanie HALL, Esteban GILLET, Lindsay MATHIEU et Aurélie SCHREDER

Accueil extrascolaire de Robelmont

Adresse : École de Robelmont
Rue de la Comète, 47 - 6769 Robelmont

Numéro : 0477/65.29.72

Local : L'accueil est organisé dans un local de l'école dédié à l'accueil extrascolaire et aux temps de repas

Accueillant.e.s :
Sandrine GATEZ et Justine FLUZIN

Accueil extrascolaire de Sommethonne

Adresse : École de Sommethonne
Rue Bousserez, 88 - 6769 Sommethonne

Numéro : 0478/68.00.05

Local : L'accueil est organisé dans un gîte loué à cet effet, situé en face de l'école et dédié à l'accueil extrascolaire et aux temps de repas

Accueillantes :
Leyla AKIN, Catherine BAZZONI et Gladys MOTSCH

L'accueil extrascolaire centralisé (les Mercredis récréatifs)

Ce milieu d'accueil est organisé les mercredis de 12h à 18h dans un local spécifique dans les bâtiments de l'ancienne école communale de Sommethonne. Il est accessible à maximum 18 enfants âgés de 2,5 à 12 ans (maximum 8 de moins de 6 ans et 12 de plus de 6 ans), scolarisés ou dont l'un des parents est domicilié sur le territoire de la commune de Meix-devant-Virton. Pour s'y rendre, les enfants inscrits et fréquentant les écoles du territoire communal de Meix-devant-Virton, tous réseaux confondus, sont acheminés par le bus communal. Les trajets en bus n'excèdent pas 30 minutes de transport. Les enfants ont la possibilité de ne rester que le temps du repas (jusque 13h25 maximum), l'après-midi complète ou une partie seulement. Y sont proposées des activités variées, encadrées par une ou deux accueillantes (selon l'activité et le nombre d'enfants inscrits) qualifiées. Certaines de ces activités sont proposées en collaboration avec d'autres organisations/associations.

Excepté les sorties, ces activités ne sont pas obligatoires. Même si des propositions sont faites aux enfants selon un programme préétabli, les enfants restent libres de participer ou non. De

plus, les propositions sont réfléchies de sorte à laisser à l'enfant la possibilité de la vivre de différentes manières.

La participation financière demandée aux parents s'élève à :

- Pour le temps de repas uniquement : 0,75 € la demi-heure
- Pour la demi-journée (comprenant le temps de repas) :
 - 6 € pour le premier enfant
 - 5 € pour le second enfant
 - 4 € pour le troisième enfant
 - Gratuit pour les enfants suivants de la même famille
- La participation financière est réduite de moitié en cas de retour avant 15h30

Accueil extrascolaire centralisé (les Mercredis récréatifs)

Adresse : Place de France, 37 - 6769 Sommethonne

Numéro : 0478/90.37.25

Accueillante :

Leyla AKIN

Les plaines communales

L'Administration communale propose un accueil durant les congés de détente dans le cadre d'un Partenariat Automne-Détente (voir *infra*.) et, en tant que Centre de vacances, des plaines durant les vacances de printemps et d'été.

Des activités sont proposées de 8h45 à 16h30 aux enfants inscrits. Un accueil supplémentaire est proposé sur inscription de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h.

Les enfants sont encouragés à participer aux activités proposées (bricolage, activités culinaires, sportives, ...), mais ils sont aussi libres de jouer ou de se reposer s'ils en ont besoin. Selon le thème de la semaine, des partenariats peuvent être développés avec différentes organisations/associations.

Vacances de détente (Carnaval)

- 1 semaine
- à destination de maximum 18 enfants
- âgés de 4 à 12 ans
- répartis en 1 groupe

Vacances de printemps

- 2 semaines (maximum 1 semaine par enfant)
- à destination de maximum 18 enfants
- âgés de 4 à 12 ans
- répartis en 1 groupe

Vacances d'été

- 3 semaines
 - à destination de maximum 15 enfants
 - âgés de 2,5 à 3 ans (Bout'Choux)
 - répartis en 1 groupe
- 5 semaines
 - à destination de maximum 30 enfants
 - âgés de 4 à 12 ans
 - répartis en 2 groupes (selon l'âge des enfants)

○ L'encadrement et la formation du personnel

Chaque plaine est coordonnée par une coordinatrice brevetée. Par ailleurs, durant les plaines communales, la législation et les normes ONE sont respectées, à savoir :

- Des animateurs/trices de 16 ans ou plus ayant un casier judiciaire (modèle 2) vierge
- 1 animateur/trice sur 3 ayant obtenu le brevet d'animation reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou son équivalence/assimilation
- 1 animateur/trice pour maximum 8 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur/trice pour maximum 12 enfants de plus de 6 ans

Durant les plaines du congé de détente et des vacances de printemps, le groupe d'enfants (maximum 18) est encadré par 2 animateurs/trices.

Durant la plaine des vacances d'été :

- Les Bout'Choux (max. 15 enfants âgés de 2,5 à 3 ans) sont encadrés par 1 responsable et 2 animateurs/trices
- Les enfants âgés de 4 à 12 ans (max. 30 enfants) sont répartis en 2 groupes selon leur âge, chacun étant encadré par 2 animateurs/trices

○ La participation financière des parents

Pour une semaine de 5 jours

- 70 € pour le premier enfant
- 60 € pour le second enfant
- 50 € pour le troisième enfant
- Gratuit pour les enfants suivants de la même famille

Pour une semaine de 4 jours

- 60 € pour le premier enfant
- 50 € pour le second enfant
- 40 € pour le troisième enfant
- Gratuit pour les enfants suivants de la même famille

Les montants sont réduits de moitié pour les enfants de 2,5 à 3 ans (Bout'Choux) inscrits uniquement en matinée.

Plaines communales

Adresse : Ecole de Meix-devant-Virton
Rue Firmin Lepage, 18 – 6769 Meix-devant-Virton

Numéro : 0478/90.37.25

Coordinatrice de centre de vacances :
Stéphanie HALL

b. L'ASBL PO École libre « Les Près Vers... »

Cet opérateur est le pouvoir organisateur de deux accueils extrascolaires pour lesquels il demande l'agrément.

En plus d'être Directrice faisant fonction, Julie ROUCHET assure le rôle de responsable de projet.

L'accueil est proposé du lundi au vendredi de 7h à 8h15 et les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 18h.

Les activités (jeux de société, extérieurs, symboliques, bricolages, dessin, ...) ne sont pas obligatoires. Les enfants restent libres de vaquer à leurs occupations, au gré de leurs envies.

Un partenariat a été créé avec la Bibliothèque communale (la Bibli de Mimie) afin de proposer un temps de lecture après 16h, environ 7 fois sur l'année par implantation scolaire (tous réseaux confondus).

La participation financière demandée aux parents s'élève à 0,70 € par demi-heure entamée.

Accueil extrascolaire de Gérardville

Adresse : École de Gérardville
Rue des Écoles, 144 - 6769 Gérardville

Local : L'accueil est organisé dans un local de l'école dédié à l'accueil extrascolaire, aux temps de repas et aux cours de gymnastique

Accueillante :
Estelle ANTOINE

Accueil extrascolaire de Villers-la-Loue

Adresse : École de Villers-la-Loue
Rue de Grihire, 25 - 6769 Villers-la-Loue

Local : L'accueil est organisé dans un local de l'école dédié à l'accueil extrascolaire, à des temps individuels d'apprentissage (durant les temps scolaires) et aux temps de repas de l'équipe éducative

Accueillante :
Angéline DURENNE

c. L'Unité scout 17^{ème} Gaume-Lorraine Villers-la-Loue

L'Unité scout de Villers-la-Loue propose un accueil les dimanches matin hors vacances scolaires aux enfants de 8 à 12 ans (section des *Louveteaux*). De 9h à 12h, des activités variées sont proposées au départ de Villers-la-Loue (rue du Moulin, 15 – 6769 Villers-la-Loue).

Un accueil d'une dizaine de jours est aussi proposé en résidentiel durant le mois de juillet aux enfants inscrits durant l'année en cours. Chaque *loup* intègre une sizaine encadrée par un-e sizenier/ière et son/sa sous-sizenier/ière.

Après 12 ans, les enfants pourront poursuivre l'aventure chez les *Éclaireurs* puis chez les *Pionniers* (jusque 18 ans).

d. L'ASBL « Les Petits Cornichons »

Les Petits Cornichons organisent des stages aux thématiques différentes, d'une part pendant les vacances d'été (une semaine au mois de juillet), et d'autre part, dans le cadre des Partenariats Automne-Détente en collaboration avec l'administration communale (PAD, voir *infra*.):

- Vacances d'automne : 1 semaine à destination des enfants de 2,5 à 12 ans ;
- Vacances de détente : 1 semaine à destination des enfants de 2,5 à 12 ans.

Les enfants participent aux diverses activités de 9h à 16h et un accueil supplémentaire gratuit est proposé de 8h à 9h et de 16h à 17h (École de Meix-devant-Virton, rue Firmin Lepage n°18 - 6769 Meix-devant-Virton).

- o Participation financière des parents :
 - Tarif de base : 90€
 - Tarif dégressif : 30€ de réduction à partir du 3^{ème} enfant

Afin de soutenir les publics précarisés, une collaboration avec le service Le Tisserand est envisageable pour l'inclusion des enfants à besoins spécifiques, un entretien préalable entre les parents et le responsable est aussi possible afin de mettre en place un encadrement adapté aux besoins des enfants. Par ailleurs, une collaboration avec le CPAS de la commune de Meix-devant-Virton est mise en place afin de faire la publicité des activités et une collaboration avec les institutions concernant les procédures d'inscription et de paiement. Du matériel est également mis à disposition, tel que des vêtements adaptés pour les sorties (vestes, chaussures, bottes, casquettes, ...).

2.2. Les organisations proposant des activités mono-thématiques

La Bibli de Mimie (Administration communale de Meix-devant-Virton)

La Bibli de Mimie, bibliothèque communale, est ouverte à tous et toutes les mercredis de 10h à 12h et de 13h à 18h, les jeudis de 13h30 à 18h, les vendredis de 13h30 à 18h et les samedis de 11h à 18h à Gérouville (Place du Tilleul, n°1). Régulièrement, la Bibli de Mimie propose des activités spécifiques aux enfants, ayant pour objectif de promouvoir la lecture.

Le cercle musical

Le cercle musical peut organiser sur demande des cours de solfège pour les enfants et propose aux enfants ayant réussi leur 3^{ème} année de solfège l'apprentissage des instruments à vent. Les jours et heures sont définis selon la disponibilité des professeurs et les cours se donnent à Meix-devant-Virton.

Le club d'aéromodélisme

Le club d'aéromodélisme est ouvert à tous et toutes, débutants ou expérimentés pour faire voler des machines minutieusement reproduites. Les vols acrobatiques se déroulent en journée quand le temps le permet, les samedis et dimanches à Villers-la-Loue.

Le club d'escrime Gaumais

Le club d'escrime a pour vocation de faire découvrir et d'apprendre ce sport en développant des qualités morales, intellectuelles et physiques. Les entraînements se déroulent au hall sportif de Meix-devant-Virton (rue de Gérouville, 69A), les lundis et mercredis de 17h30 à 19h pour les enfants débutants de 7 à 12 ans, et les samedis de 10h à 12h pour tous et toutes à partir de 7 ans. Le club propose également des stages d'initiation et de perfectionnement durant les vacances d'été, à partir de 7 ans.

Le club de football « Royal Olympic Club » (ROC)

Les entraînements de football se déroulent les mercredis après-midi au terrain de Meix-devant-Virton (rue de Launoy, 59) et sont à destination des enfants dès 4 ans. Des matchs et festifoot sont organisés les samedis en matinée.

Le club de Judo Ju-Jitsu Traditionnel Meix-devant-Virton/Floreenville

Le judo étant un sport alliant apprentissage du corps et de l'esprit, l'entraîneur poursuit un objectif d'apprentissage de cette discipline sportive alliant techniques de combat et valeurs telles que le respect de son adversaire ou encore le contrôle de soi. Les activités se déroulent au hall sportif communal de Meix-devant-Virton (rue de Gérouville, 69A) les vendredis et sont à destination des enfants dès 6 ans.

Le club de tennis de table

Les cours de tennis de table se déroulent au hall sportif communal de Meix-devant-Virton (rue de Gérouville, 69A), les mardis et jeudis et sont à destination des enfants dès 6 ans. Les mercredis, une séance spécifique est proposée aux jeunes débutant, dès l'âge de 5 ans.

Les archers meichoï (club de tir à l'arc)

Travaillant la concentration et la précision, le tir à l'arc est accessible aux enfants dès l'âge de 9 ans. Les entraînements se déroulent au hall sportif communal de Meix-devant-Virton (rue de Gérouville, 69A) les mardis et dimanches soir.

L'ASBL *Crépuscule*

L'ASBL Crépuscule, basée à Sommethonne, a pour objectif de faire découvrir et de rendre accessible l'univers équestre par « l'approche, la mise en confiance et l'initiation à la prise en main des chevaux par le travail à pied et en selle ». Elle propose notamment des cours à destination de personnes porteuses de handicap et personnes « valides » à partir de 3 ans (cours enfants avec baby poney), des balades à cheval et en attelage, ainsi que des stages d'équitation à destination des enfants pendant les vacances scolaires.

EVA²

L'atelier EVA² propose un stage créatif et d'apprentissage des bases de la couture pendant les vacances d'hiver, de printemps et d'été pour les enfants de 8 à 12 ans à l'école de Robelmont. Les enfants réalisent leur projet de 9h à 16h et un accueil gratuit est proposé de 8h à 9h et de 16h à 17h30. L'atelier Eva² met le matériel et les fournitures de couture à disposition.

Dany'Boots

Dany'Boots organise des cours de danse country, accessible aux enfants, visant la découverte de la country en groupe tout en développant la coordination et le sens du rythme. Les séances ont lieu les jeudis de 18h30 à 20h dans le local de la salle de gym de l'école de Meix-devant-Virton.

3. Etat des lieux : acquis et besoins

Dans un souci de compréhension globale des attentes liées à l'accueil des enfants durant leur temps libre, et dans le but de planifier des objectifs *SMART*⁴ pour la coordination des ATL, il semble utile et nécessaire, dans un premier temps, de mettre l'accent sur les besoins identifiés lors du précédent Programme CLE qui ont pu être satisfaits ou non. Si les actions qui en découlaient demeuraient cohérentes dans le cadre du présent programme, il a été demandé aux membres de la CCA de les intégrer aux actions à mener au cours des cinq prochaines années. Dans un deuxième temps, nous nous pencherons sur le bilan des Partenariats Automne-Détente, venant pallier un manque d'accueil durant les périodes de congés correspondantes. Pour finir, nous avons choisi de mettre en avant l'ensemble des retours recueillis auprès de la population ayant communiqué son avis, à savoir à la fois les besoins émergeant de l'état des lieux et les acquis développés au fil des ans, ceux-ci contribuant à la mise en place d'un accueil de qualité des enfants sur le territoire communal.

3.1. Evaluation Programme CLE 2021-2026

Lors du renouvellement du PCLE 2021-2026, la coordination ATL avait mis en évidence plusieurs besoins relevés auprès des enfants, des familles et des professionnels. En collaboration avec la CCA, la CATL avait traduit ces besoins en 11 objectifs prioritaires dont 3 sont transversaux, c'est-à-dire qu'ils servent de repères dans les missions de la CATL. Afin de mener à bien ces objectifs prioritaires, différents types d'actions ont été planifiées :

- Des actions **cycliques**, qui découlent directement pour la plupart du profil de fonction de la CATL et donc reconduites d'année en année ;
- Des actions **ponctuelles** destinées à répondre à des besoins spécifiques mis en évidence à un moment « M » et qui, le cas échéant, peuvent de venir cycliques.

a. Les objectifs et actions réalisés au cours du programme CLE 2021-2026

→ Les objectifs transversaux

Parmi les objectifs transversaux, c'est-à-dire que l'on peut retrouver à plusieurs niveaux, à la fois dans les autres objectifs et dans les actions qu'elles soient cycliques ou ponctuelles, nous pouvons citer : la nécessité de favoriser la participation aux CCA, soutenir le maintien de l'offre d'accueil extrascolaire et durant les vacances scolaires, ou encore favoriser les pratiques respectueuses de l'environnement.

→ Poursuivre les missions de la CATL

Tout au long du PCLE précédent, la coordinatrice ATL a notamment animé et assuré les missions de secrétariat des Commissions communales de l'Accueil (CCA) et en a organisé le renouvellement après les élections communales de 2024. Elle a également participé aux interventions des coordinations ATL menées par Promemploi et participé aux rencontres provinciales et communautaires. Dans le même ordre d'idée, en 2023, la coordinatrice ATL s'était associée au groupe de travail QualiQuest, coordonné par l'ONE, qui avait pour but de créer, au départ du référentiel psychopédagogique de l'ONE, un document visant à soutenir la mission d'accompagnement des coordinateurs/trices ATL vis-à-vis des opérateurs d'accueil. Ce travail, soumis à l'administration générale de l'ONE fin 2025, ne fut malheureusement pas avalisé. Enfin, la coordinatrice ATL a préparé le renouvellement du programme CLE en réalisant un état des lieux auprès de la population.

⁴ Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, Temporellement définis

→ **Mettre en lumière les besoins soulevés et susciter la réflexion des opérateurs**

Afin de les informer du résultat de l'état des lieux et des besoins recueillis auprès de la population, un retour spécifique a été réalisé auprès des opérateurs.

Afin de susciter la réflexion autour du Code de Qualité, la coordinatrice ATL a, d'une part, soutenu l'ASBL PO Ecole « Les prés verts... » dans la réflexion autour du renouvellement de son projet pédagogique pour les accueils extrascolaires. D'autre part, elle a réalisé des rencontres pédagogiques entre accueillant.e.s extrascolaires tous réseaux confondus afin de permettre un échange autour des formations réalisées, des différents terrains, mais aussi pour permettre la réalisation d'un profil de fonction et de compétences commun.

→ **Poursuivre et étendre les collaborations entre les organisations**

Depuis 2021, différentes actions visant la collaboration entre les opérateurs et organisations ont été réalisées :

- Participation à l'opération Extrascool, qui vise la mise en lumière et la valorisation des milieux d'accueil extrascolaires ;
- Réalisation d'un projet solidaire en partenariat avec la Croix-Rouge ;
- Renouvellement du projet « Je lis dans mon accueil extrascolaire » entre les AES tous réseaux confondus et la Bibli de Mimie ;
- Participation au Comité des lecteurs en 2023 et au Conseil de développement de la lecture de la Bibli de Mimie en 2026 ;
- Tous les deux ans réalisation de l'opération « Place aux enfants » ;
- Visite de Meix'Art et des ateliers, et réalisation d'un feuillet ;
- Réalisation d'un atelier culinaire entre parents et enfants autour de l'alimentation saine afin de soutenir le projet Viasano, valorisant les bons comportements alimentaires et une activité physique quotidienne ;
- Réalisation des Partenariats Automne Détente (voir *infra*).

→ **Rechercher des solutions pour étendre l'offre d'accueil des 2,5-5 ans**

Au cours de l'hiver 2021-2022, un sondage a été envoyé aux familles via différents canaux de communication (courriers, site internet, page Facebook, bulletin communal) afin de recenser les besoins en termes d'accueil des enfants de 2,5 à 5 ans.

- 2023 : ouverture de l'accueil extrascolaire centralisé Les Mercredis récréatifs aux enfants de 2,5 à 3 ans
- Elargissement de l'offre d'accueil durant les congés de détente et d'automne (voir *infra*.)

→ **Permettre aux AES de disposer de formations qui répondent à leurs besoins**

Pour ce faire, la coordinatrice ATL a réalisé des plans de formation individuels de manière annuelle afin d'évaluer les besoins pour chaque accueillant.e extrascolaire tous réseaux confondus. Sur cette base, elle a suivi les offres de formations disponibles et les a communiquées, afin de réserver des places ou, le cas échéant, de mettre en place des délocalisations sur le territoire communal pour en faciliter l'accès aux accueillant.e.s.

→ Soutenir la recherche d'animateurs/trices qualifié.e.s

Un soutien financier a été mis en place par l'administration communale de Meix-devant-Virton afin de soutenir l'engagement d'animatrices/teurs qualifié.e.s. ; pour en faire la publicité, la coordinatrice ATL a réalisé un flyer reprenant toutes les informations concernant les modalités d'obtention du brevet d'animateur reconnu par la FWB et l'ONE et celles relatives à la demande d'intervention financière, qu'elle a distribué via les différents canaux de communication.

→ Accompagner l'aménagement des espaces

La coordinatrice ATL a accompagné la réflexion relative à l'aménagement des locaux dédiés à l'accueil extrascolaire centralisé des Mercredis récréatifs et à l'accueil extrascolaire de Villers-la-Loue.

Elle a également sensibilisé les échevins aux besoins des Scouts de Villers-la-Loue en matière de locaux.

Enfin, elle a assuré un rôle de relais d'information concernant la plaine de jeux d'Houdrigny.

→ Maintenir l'accès au bus communal

Le bus communal est mis à disposition des organisations partenaires de l'administration communale.

→ Communication des informations liées au contexte sanitaire

La coordinatrice ATL a relayé aux opérateurs d'accueil et organisations les informations concernant les protocoles et recommandations sanitaires à respecter ou à mettre en place.

→ Etendre la communication autour de l'offre d'accueil et coordonner les activités durant les vacances scolaires

Afin d'informer les usagers potentiels, la coordinatrice ATL a relayé et diffusé les informations relatives aux activités des opérateurs et organisations par mail, via le site internet communal, la page Facebook ATL Meix, la Newsletter, des appels téléphoniques et via les articles des bulletins communaux. Elle a également mis à jour le « Guide de l'Accueil de l'Enfance » tous les deux ans et a réalisé le « Mini Guide de l'accueil en vacances » qu'elle a mis à jour annuellement.

b. Les actions non mises en œuvre lors du PCLE 2021-2026

Certaines actions programmées dans le cadre du PCLE précédent n'ont pas pu être mises en œuvre, notamment pas manque de temps de la coordinatrice ATL. Cependant, dans la mesure où ces actions semblaient toujours pertinentes, il a été demandé aux membres de la CCA de les réintégrer dans le Programme CLE 2026-2031 :

- L'organisation d'une rencontre à destination des jeunes domiciliés et/ou animant des enfants sur le territoire communal de Meix-devant-Virton autour de la formation au brevet d'animateurs/trices et de ses retombées
- L'organisation d'une journée « Accueil Temps Libre » permettant aux enfants et aux parents de tester/découvrir les différents types d'activités proposés sur le territoire communal
- Décorer, avec la participation des enfants, les pots de fleur en béton disposés à proximité de l'école communale de Sommethonne

3.2. Bilan des Partenariats Automne-Détente

Lors du recueil des besoins pour la réalisation de l'état des lieux du précédent Programme CLE, comme nous l'avons déjà mentionné, la coordination ATL avait mis en évidence un manque d'accueil, principalement pour les enfants de 2,5 à 5 ans. Dans la continuité de ce constat, elle a mené un sondage auprès des familles ayant au moins un enfant de moins de 6 ans afin d'analyser plus précisément leurs besoins en matière d'offre d'accueil ; il en est ressorti une demande d'accueil les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires de détente (carnaval) et de printemps (anciennement Pâques).

Parallèlement, en mars 2022, la Fédération Wallonie-Bruxelles réforme les rythmes scolaires, faisant passer les vacances d'automne et de détente d'une à deux semaines. Pour soutenir l'élargissement de l'offre d'accueil durant ces nouvelles périodes de congé, plusieurs subsides de l'ONE ont été renforcés (budgets Centres De Vacances et Ecoles De Devoirs), et un nouveau dispositif spécifique a été créé : le Partenariat Automne-Détente (PAD), qui repose sur une collaboration entre un opérateur agréé (AES ou CDV) et un partenaire ne poursuivant pas de but lucratif (notamment service public, ASBL et association de fait).

Voyant dans cette nouvelle source de financement une réelle opportunité de mettre en œuvre l'objectif du programme CLE, la coordinatrice ATL s'est mise en contact avec différents opérateurs culturels et socio-éducatifs. Un premier partenariat s'est alors mis en place pour le congé de détente 2023 entre l'ASBL AtArt (opérateur agréé CDV) et l'Administration communale (opérateur agréé AES et CDV). Cette collaboration a permis, d'une part, d'accueillir les enfants de 2,5 et 3 ans en plus des enfants de 4 à 12 ans qui étaient déjà accueillis durant les plaines communales et, d'autre part, d'ajouter une semaine de plaine à destination des enfants de 2,5 à 12 ans. Bien que cette collaboration fût une réussite, elle n'a pas été reconduite en raison d'événements suivant la plaine.

Cependant, depuis le congé de détente 2024, un nouveau partenariat s'est mis en place entre l'Administration communale et l'ASBL *Les Petits Cornichons*, afin de continuer de répondre aux besoins de la population.

- **Le partenariat entre l'Administration Communale et l'ASBL *Les Petits Cornichons***

L'ASBL *Les Petits Cornichons* fut fondée en 2024 par une équipe familiale passionnée d'éducation et d'animation, sous l'impulsion de Thomas Chavée. Son objectif est d'offrir aux enfants des expériences variées et épanouissantes pendant les vacances scolaires, au travers de stages éducatifs, ludiques et sportifs autour de valeurs telles que :

- Favoriser l'autonomie
- Développer la créativité
- Stimuler l'esprit d'équipe
- Promouvoir la santé et le bien-être
- Eveiller à la nature et à l'environnement

À titre d'exemples, nous pouvons citer des stages artistiques, d'apprentissage de la danse et des sens, de découverte des contes, mais aussi des stages multisports, de psychomotricité, de natation, d'apprentissage et de perfectionnement du vélo, de football ou encore de défis « Koh-Lanta », « Fort Boyard », « Escape Game ». *Les Petits Cornichons* proposent aussi un atelier « 100% shiny » axé sur le bien-être, les soins, la relaxation. Par ailleurs, une attention

particulière est portée à la constitution de groupes par tranche d'âge afin de garantir un rythme équilibré entre les moments sportif, artistique, de détente et de sieste pour les plus petits.

De son côté, l'administration communale, comme nous l'avons expliqué précédemment, est reconnue comme Centre de Vacances par l'ONE pour l'organisation de plaines durant les vacances scolaire au cours desquelles les enfants sont invités à participer aux activités (voir *supra*.)

* Organisation des activités

Les stages organisés par *Les Petits Cornichons* s'adressent à maximum 70 enfants de 2,5 ans à 12 ans par semaine, qui sont invités à participer aux activités de 9h à 16h et pouvant arriver dès 8h pour un accueil supplémentaire gratuit jusqu'à 17h à l'École de Meix-devant-Virton (rue Firmin Lepage n°18 - 6769 Meix-devant-Virton). Une semaine de stage est prévue lors des vacances d'automne et une autre semaine est organisée durant la semaine de détente.

Pour ce qui est de la semaine de plaine organisée par l'administration communale, toujours à l'école de Meix-devant-Virton, celle-ci est à destination de maximum 18 enfants de 4 à 12 ans, lesquels participent aux activités de 8h45 à 16h30, et sont dans la possibilité d'être accueillis gratuitement avant et après la plaine dès 7h30 jusqu'à 18h.

Dans le cadre du partenariat, l'administration communale met à disposition de l'ASBL *Les Petits Cornichons* : les locaux, du matériel pédagogique, le bus communal pour les éventuelles sorties, et en cas de besoin une responsable d'accueil extrascolaire. De son côté, l'association *Les Petits Cornichons* s'engage à mettre à disposition de l'administration communale son matériel pédagogique si elle n'en dispose pas.

Par ailleurs, plusieurs moyens sont mis en place pour soutenir les publics précarisés, tels que :

- Tarif dégressif en fonction du nombre d'enfants
- Une collaboration avec le CPAS pour la publicité des événements
- Une collaboration avec les institutions communales concernant les procédures d'inscription et de paiement
- Au besoin appel au service *Le Tisserand* pour le soutien aux enfants à besoins spécifiques
- Suivant la demande, un soutien à la parentalité, avec un entretien préalable afin de cerner les besoins de l'enfant et de sa famille
- Selon les besoins des enfants et des familles accueillis, mise à disposition de matériel spécifique (bottes, ponchos, casquettes, tabliers, vélos, ...)

* L'encadrement

Les PAD répondent aux normes de l'ONE, à savoir :

- Des animateurs/trices de 16 ans ou plus ayant un casier judiciaire (modèle 2) vierge
- 1 animateur/trice sur 3 ayant obtenu le brevet d'animation reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou son équivalence/assimilation
- 1 animateur/trice pour maximum 8 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur/trice pour maximum 12 enfants de plus de 6 ans

Notons que les stages des *Petits Cornichons* sont supervisés par un responsable sur site portant le titre de coordinateur de Centre de Vacances, et que l'ensemble des stages sont animés par :

- Des maîtres en psychomotricité
- Des enseignants diplômés (primaires et secondaires, professeur d'éducation physique)
- Des éducateurs et moniteurs spécialisés dans l'animation et la sécurité des enfants

Pour la semaine de plaine organisée par l'administration communale, un responsable d'accueil extrascolaire ayant le brevet de coordinateur est présent sur place tout au long de la plaine. Pour l'encadrement avant et après les plaines, c'est une accueillante extrascolaire qui se charge de l'accueil des enfants.

* Participation financière des parents :

Pour les stages des *Petits Cornichons* :

- Tarif de base : 90€
- Tarif dégressif : 30€ de réduction à partir du 3^{ème} enfant

Pour les plaines communales :

Pour une semaine de 5 jours

- 70 € pour le premier enfant
- 60 € pour le second enfant
- 50 € pour le troisième enfant
- Gratuit pour les enfants suivants de la même famille

Pour une semaine de 4 jours

- 60 € pour le premier enfant
- 50 € pour le second enfant
- 40 € pour le troisième enfant
- Gratuit pour les enfants suivants de la même famille

3.3. Recueil des besoins

Conformément à la procédure de renouvellement du Programme CLE, le recueil des besoins développé ci-après a été transmis à l'OEJAJ⁵ via un formulaire à compléter en ligne. Ce recueil des besoins, cela dit, met principalement l'accent sur l'identification des « manques » et ne permet pas de faire ressortir les éléments de satisfaction du public-cible, ni certaines informations complémentaires. Ainsi, afin de pallier ces limites et pour avoir une vision plus juste, il a été décidé de présenter ici les résultats de l'ensemble de l'état des lieux réalisé entre septembre 2024 et novembre 2025. Pour toucher au maximum la population concernée, le recueil des besoins a été réalisé par la coordinatrice ATL à l'aide de plusieurs méthodes complémentaires :

- Animations dans les écoles auprès des enfants scolarisés de la 1^{ère} à la 6^{ème} primaire sur le territoire de la commune de Meix-devant-Virton (tous réseaux confondus, 175 enfants ont participé aux animations)
- Feuillet distribué dans les 5 implantations lors de la rentrée scolaire 2024-2025 (38 réponses dont la moitié sans commentaire)
- Questionnaire en ligne en novembre 2025 (10 réponses dont 4 sont données par des personnes ayant la double casquette parent/professionnel)

En ce qui concerne les enfants non scolarisés dans les écoles du territoire communal, mais dont les parents résident dans la commune, un questionnaire spécifique a été élaboré et diffusé. Toutefois, celui-ci n'a suscité aucune réponse.

Par soucis de bienveillance, les retours concernant les opérateurs d'accueil ont été anonymisés par la Commission communale de l'Accueil. Les retours spécifiques pourront toutefois être relayés aux opérateurs concernés afin qu'ils puissent répondre au mieux aux besoins exprimés par les enfants et les adultes.

⁵ Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse

a. Les retours des enfants

Comme nous l'avons précisé, pour recueillir les commentaires des enfants relatifs à leur accueil durant leur temps libre, la coordinatrice ATL a réalisé une animation dans les écoles (réseaux libre et communal). Dans l'introduction à l'animation, il a été précisé aux enfants l'importance de prendre en considération les apprentissages, les obligations de la vie collective, les obligations que les adultes ont par ailleurs, etc. Il a aussi été expliqué que les souhaits individuels ne correspondent pas nécessairement à un besoin collectif. Dans ce sens, tous les souhaits et besoins communiqués par les enfants, bien qu'ils soient relayés, ne seront pas nécessairement assouvis/rencontrés.

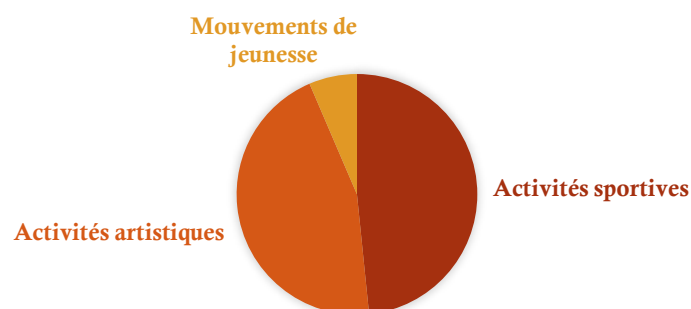
Notons par ailleurs que les données comportent un certain nombre de biais dont la capacité d'attention et d'expression des enfants, ou encore la compréhension des consignes par les enfants et des réponses, etc.

→ Les activités pratiquées par les enfants

Sur base des résultats des animations obtenus dans les écoles, nous pouvons mettre en évidence une grande diversité d'activités pratiquées (31 citées) par les enfants durant leur temps libre. Celles-ci peuvent être découpées en trois grandes catégories que nous définissons comme suit :

- Les activités sportives, qui visent le jeu ou la compétition, seul ou à plusieurs, dans un cadre défini, avec des règles précises, par le développement d'un effort physique ;
- Les activités artistiques englobent les pratiques qui favorisent la créativité, la sensibilité) et qui peuvent, dans certains cas, nécessiter un effort physique (danse, cirque, ...)
- Les mouvements de jeunesse, regroupant des associations socio-éducatives, visant l'organisation par et pour des jeunes d'activités collectives diverses dans un esprit de vivre ensemble.

ACTIVITÉS PRATIQUÉES PAR LES ENFANTS



En dehors de l'école et de la sphère familiale, les enfants fréquentent en moyenne entre une et deux activités chacun, dans des « clubs » ou encadrées par des adultes n'étant pas de leurs famille ou amis. Parmi les disciplines les plus fréquentées, nous pouvons citer

- Les sports évoqués majoritairement, comme le football et la natation, chacun pratiqué par 15% des enfants sondés, suivis de la gymnastique (11%), l'équitation (8%), le tennis de table (7%), l'athlétisme (7%) ;
- Le théâtre et la danse (type et style non spécifiés) qui sont les activités artistiques les plus fréquentées (respectivement 6% et 5% des sondés) parmi celles citées
- Le scoutisme est le mouvement de jeunesse le plus fréquenté par les enfants (12%)

D'autres disciplines plus spécifiques, moins connues, ou émergentes, sont également exercées mais de manière plus marginale, à savoir :

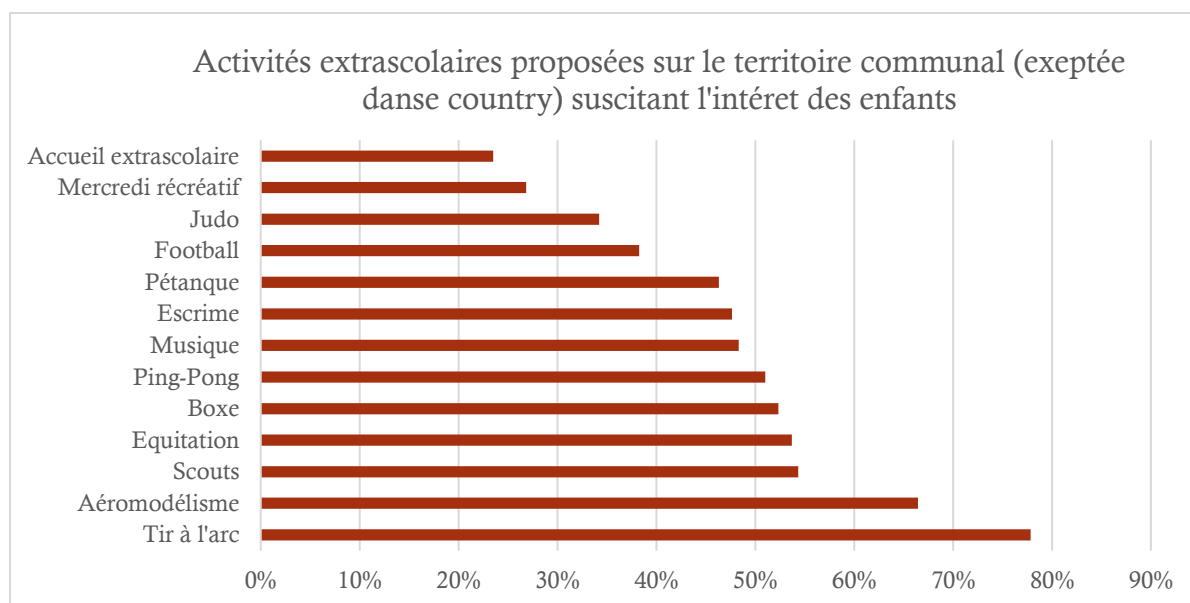
- Sports : badminton, basket, escalade, escrime, gymnastique rythmique et sportive, judo, karaté, padel, tennis, tir à l'arc, yoga
- Arts : ateliers créatifs (peinture/dessin), batterie, chant, cirque, danse country, couture, guitare, piano, solfège, violon
- Mouvements de jeunesse : Patro

Parmi les activités citées, 29% d'entre elles sont disponibles sur le territoire communal. Ce que nous ne pouvons pas estimer, par contre, est la proportion d'enfants qui les pratiquent dans les organisations présentes dans la commune. L'autre grande majorité des loisirs sont quant à eux disponibles dans les communes avoisinantes.

D'autres activités pratiquées dans la sphère familiale ont tout de même été mentionnées par les enfants comme : le triathlon, le skateboard, le vélo, le cyclocross, le motocross, la pêche, le football, la plaine de jeux, danser, jouer dehors, la course d'orientation, la marche à pied, l'harmonica, l'aéromodélisme...

→ Les activités que les enfants aimeraient essayer

Lors de l'animation, il a été demandé aux enfants de choisir les activités disponibles sur le territoire communal qu'ils souhaiteraient essayer. Toutefois, le groupe de country pour enfants étant méconnu lors des échanges, l'activité n'a pas été proposée dans les choix possibles.

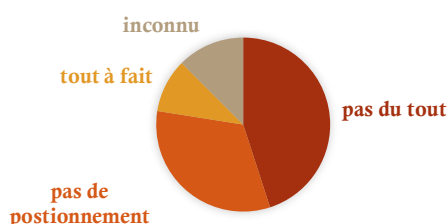


Une piste d'action possible est l'organisation d'une journée de découverte des activités à destination des parents et des enfants.

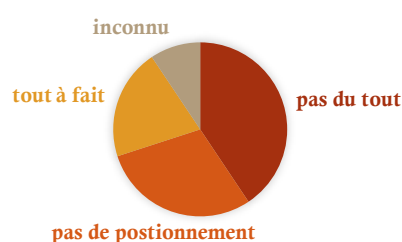
→ Le ressenti des enfants concernant leur temps libre

Si les loisirs auxquels les enfants s'adonnent sont très nombreux, et qu'après l'école une partie des enfants a besoin de se reposer (39%), une majorité d'entre eux ne considère pas qu'ils fassent trop d'activités en dehors de l'école et de la maison (45%), ou pendant les vacances scolaires (41%). D'ailleurs, soulignons qu'une part non négligeable des enfants, soit 12 %, a déclaré ne pratiquer aucune activité encadrée en dehors de l'école et du cercle familial. Alors que plus de la moitié des enfants considèrent avoir besoin de voir leurs amis en dehors de l'école.

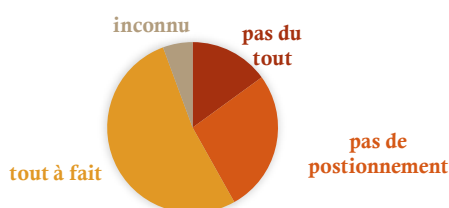
JE FAIS TROP D'ACTIVITÉS EN DEHORS DE L'ÉCOLE ET DE LA MAISON



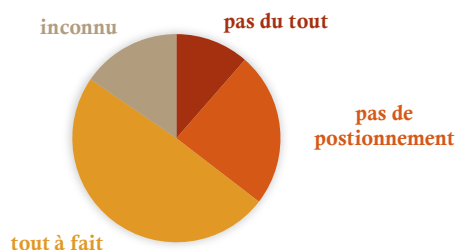
PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES, JE PARTICIPE À TROP DE STAGES/PLAINES



APRÈS L'ÉCOLE, J'AI BESOIN DE VOIR DES AMIS



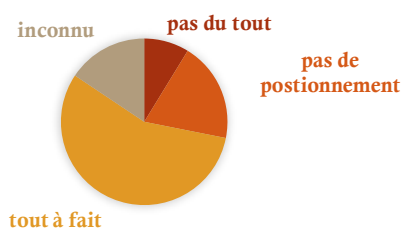
JE PEUX CHOISIR MES ACTIVITÉS



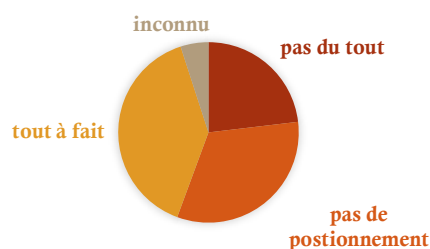
Par ailleurs, lors de leurs activités, plus de la moitié des enfants déclarent se sentir bien, ce qui peut se justifier par le fait que la moitié d'entre eux choisit les loisirs auxquels elle prend part. Dans le cadre des échanges, certains enfants ont aussi mis en avant des points positifs qu'ils souhaitent durables afin de continuer à prendre du plaisir lors de leurs activités :

- Apprécie que l'activité se pratique en extérieur
- Apprécie l'entraîneur, il donne envie
- Apprécie les jeux après les apprentissages
- Apprécie le temps de relâchement après le sport (prévu dans le cadre de l'activité)

EN DEHORS DE L'ÉCOLE ET DE LA MAISON, JE ME SENS BIEN



APRÈS L'ÉCOLE, J'AI BESOIN DE ME REPOSER



Concernant les enfants qui déclarent ne pas se sentir bien en dehors de l'école et de la maison, cette situation peut en partie s'expliquer par les éléments qu'ils ont eux-mêmes mentionné comme pouvant être perfectionnés, avec une marge de manœuvre, afin d'améliorer la qualité de l'accueil extrascolaire :

Relations avec l'adulte (trop de cris, pas assez gentil, sanctions)	33%
Relations avec les autres enfants compliquées	29%
Matériel abîmé/pas adapté/de mauvaise qualité/en quantité insuffisante (gonflage des ballons, filet abîmé, matériel taille adulte pour des enfants)	34%
Température de la pièce trop froide	7%
Trop de bruit	64%
Besoin de plus de calme pour pouvoir se concentrer	19%
Trop de monde	43%
Souhait de pratiquer plus en autonomie mais sous le regard de l'adulte	15%

Ils ont également mentionné des améliorations à apporter sans marge de manœuvre de la part des opérateurs :

Souhait de pratiquer l'activité de manière plus régulière	73%
Souhait de faire l'activité avec des/ses amis	22%
Souhait d'arrêter l'activité pratiquée	32%
Souhait de s'améliorer	20%
Trop loin	26%
Relation compliquée avec la fratrie	65%
Durée trop longue	21%
Durée trop courte	29%
Sport qui entraîne des courbatures ou des blessures	70%

→ Les retours concernant les villages

Lors des animations, il a également été demandé aux enfants de donner leur avis sur les villages qu'ils fréquentent.

Dans les villages de **Gérouville, Meix-devant-Virton et Villers-la-Loue**, les enfants apprécient de pouvoir se retrouver, jouer ou se divertir et notent tout de même quelques améliorations à apporter :

- À Gérouville, ils apprécient la présence de la Bibli de Mimie (bibliothèque communale) afin d'accéder aux livres et aux ordinateurs. Concernant les enfants qui fréquentent le village, plusieurs d'entre eux souhaitent qu'ils puissent disposer de jeux adaptés aux plus grands à la plaine de jeux, comme de "vraies" balançoires et un tobogan de plus grande taille.
- À Meix-devant-Virton, les enfants constatent qu'en dehors de l'école et de l'accueil, le terrain multisport est un lieu sur lequel peuvent être vécues des disputes. Et d'autre part, plusieurs enfants expriment le souhait de faire plus d'activités "culturelles" en famille.
- À Villers-La-Loue, si les enfants apprécient le fait d'y avoir de la famille et des amis, ce qui leur permet de pouvoir se retrouver pour jouer, un enfant exprime tout de même un certain ennui en raison de l'absence d'activités proposées dans le village.

En ce qui concerne les villages de Robelmont, Limes et Houdrigny, aucun élément n'a été mis en évidence.

Notons par ailleurs qu'au cours des entretiens avec les enfants, nombre d'entre eux ont manifesté un **sentiment d'insécurité** aux alentours des lieux publics qu'ils fréquentent régulièrement que ce soit dans les villages de Villers-la-Loue, Meix-devant-Virton, Gérardville ou Sommethonne. Ils mettent en évidence ce ressenti :

- vis-à-vis de leurs parents lorsqu'ils sont devant l'école en raison de la circulation ;
- en raison du manque de passages pour piétons pour accéder à la cantine (Sommethonne), aux plaines de jeux, au terrain multisport et abris bus ;
- mais aussi lors de leurs déplacements à pied ou à vélo au vu de la circulation et de la vitesse des voitures ;
- aux alentours de l'église de Meix-devant-Virton

À Gérardville, les enfants ont d'ailleurs proposé de réaliser un marquage spécifique pour les vélos sur la route afin de pouvoir circuler et d'accéder à la plaine de jeux et à la bibliothèque de manière plus sereine et sécurisée. À Meix-devant-Virton, certains enfants ont également signalé qu'ils se sentaient inquiets d'entendre sonner aux portes « pour la blague ». Cependant, d'autres enfants s'étant « dénoncés », un échange et une écoute a pu avoir lieu sur leur vécu. Enfin, ils ont ajouté que la présence de la Police lors d'événements publics les rassuraient et qu'ils souhaiteraient qu'elle soit plus présente.

b. Les adultes et opérateurs

De manière générale, le ressenti des adultes concernant l'accueil des enfants est positif. Qu'ils soient parents ou professionnels, ils soulignent en effet se sentir bien, rassurés, en confiance, bien accueillis, bien accompagnés et soutenus. Nous verrons d'ailleurs qu'outre les éléments à améliorer ou à mettre en place qu'ils ont signalés, ils ont aussi mis en évidence les points à maintenir afin de répondre aux besoins en termes de qualité d'accueil des enfants.

→ Les accueils extrascolaires et les activités proposées sur le territoire communal

Parmi les *manques* identifiés en termes de temps et de lieux d'accueil, les adultes mettent en évidence :

- Un temps d'accueil les samedis pour les parents qui travaillent les weekends ;
- Une maison des jeunes ou un centre de jeunes ;
- Une Ecole de Devoirs ;
- Un Conseil Communal des Enfants ;
- Une ou plusieurs activités permettant de découvrir le territoire communal telles que des balades ou des activités découvertes culturelles ;
- Des activités et des stages spécifiques pour les enfants de 9 ans et plus ;

Enfin, bien qu'il existe des stages proposés pour les enfants de moins de 4 ans lors des vacances d'été (3 semaines de plaines communales), et des vacances de détente et d'automne (2 semaines en tout), les adultes pointent un manque en termes d'accueil pour les enfants de cette tranche d'âge.

Concernant les activités proposées, les adultes mettent en évidence qu'il manque un projet intergénérationnel dans le cadre des activités et des accueils extrascolaires. Ils insistent aussi sur la nécessité de proposer aux enfants des activités afin qu'ils ne soient pas livrés à eux-mêmes.

Cela dit, ils soulignent qu'il faut *maintenir* les activités et les services proposés actuellement, que ce soit :

- La variété d'activités et de stages
- Le partenariat entre la Bibli de Mimie et les accueils extrascolaires,
- L'accueil centralisé des Mercredis Récréatifs
- L'accueil durant les journées pédagogiques

Enfin ils soulignent que les horaires des accueils extrascolaires après l'école leur conviennent et que les communes limitrophes constituent un atout en venant compléter l'offre d'accueil.

→ La communication

Dans les questionnaires, les adultes se sont également interrogés sur la manière de toucher les enfants et les familles du village dans lesquelles les organisations sont implantées. Pour ce faire, ils ont envisagé différents leviers, comme l'implication des comités de parents dans le relais des informations ou encore la création d'un feuillet d'information global à l'attention des enfants et des adultes reprenant l'ensemble des associations, services, commerces et producteurs.

Cela dit, ils estiment que les services communaux sont des canaux de communication essentiels à maintenir, notamment via le service communication (site internet) et le service ATL, qui gère la page Facebook ainsi que la distribution de flyers et les affichages dans les écoles.

→ Le personnel d'accueil et les compétences professionnelles des accueillant.e.s

Les professionnels de l'accueil sont satisfaits du suivi du service ATL et souhaiteraient qu'il continue d'être un soutien, qui pourrait se traduire par une aide concernant les besoins relevés que sont :

- La clarification des attendus administratifs des accueillant.e.s, en veillant à la charge administrative en présence et en dehors de la présence des enfants ;
- La formation des accueillant.e.s concernant la proposition de jeux et d'activités pour les enfants, mais aussi la gestion de l'hétérogénéité des enfants et des différences d'âges, le respect du cadre et de l'autorité sans crier, ou encore afin de répondre aux besoins des enfants de pacifier les relations entre eux.
- La recherche de personnel et la revalorisation des métiers d'animateur et d'accueillant.e. extrascolaire.

En dehors de cela, les adultes ont précisé que le respect des taux d'encadrement des enfants lors des différents accueils, la connaissance des enfants de la part des professionnels, la bonne organisation et l'investissement des personnes dans l'organisation des événements à destination des enfants constituent des points forts à maintenir.

→ Les espaces extérieurs et intérieurs, les locaux et le matériel

En termes d'aménagement des espaces, les adultes mettent en avant l'importance de :

- Vérifier les infrastructures extérieures afin de veiller au bien-être des enfants (lieux ombragés aux abords des plaines de jeux), mais aussi pour que les enfants puissent circuler et jouer en sécurité ;
- Prévoir de manière générale des aménagements adaptés aux lieux d'accueil extrascolaire et aux locaux qui accueillent les enfants durant leur temps libre ;
- Mettre à disposition des caisses thématiques de matériel non consommable qui tourneraient d'un accueil à l'autre

Par contre, les adultes sont satisfaits de la mise à disposition du Centre Sportif et des locaux communaux aux opérateurs.

4. Les objectifs et actions

Sur base des besoins recueillis auprès des enfants, des parents et des professionnels, une liste d'objectifs prioritaires pour les cinq années à venir, desquels découlent une série d'actions à mettre en place (voir *infra.*), a été établie en collaboration avec les membres de la Commission Communale de l'Accueil :

- * Poursuivre les missions de la CATL ;
- * Veiller aux opportunités et besoins émergeant en cours de PCLE ;
- * Communiquer les besoins recueillis aux opérateurs concernés ;
- * Soutenir la formation des accueillant.e.s en fonction de leurs besoins et susciter la réflexion autour du code de qualité ;
- * Soutenir l'offre d'accueil sur le territoire communal et poursuivre/étendre les partenariats entre les organisations ;
- * Soutenir la recherche d'animateurs ;
- * Communication à propos de l'offre d'accueil ;
- * Soutenir les opérateurs d'accueil quant à l'aménagement des espaces intérieurs/extérieurs et au matériel disponible ;
- * Renforcer le sentiment de sécurité.

a. Les actions en lien avec les missions de la CATL

→ Objectifs poursuivis :

- * Poursuivre les missions de la CATL
- * Communiquer les besoins recueillis aux opérateurs concernés
- * Veiller aux opportunités et besoins émergeant en cours de Programme CLE

→ Actions et indicateurs de réussite :

- * **Rédiger les plans d'action annuels et les rapports d'activité**
 - Envoyer les PA et les RA sur le portail Pro.ONE
- * **Réunir les membres de la CCA**
 - Réunion au minimum 2 fois par an
- * **Renouveler les membres de la CCA en 2030**
 - Suite aux élections communales, renouveler la CCA avec toutes les composantes
- * **Evaluer le Programme CLE 2026-2031**
 - Réaliser une évaluation du Programme CLE et l'envoyer à l'ONE
- * **Réaliser et analyser l'état des lieux 2030**
 - Envoyer le recueil des besoins à l'OEJAJ via le questionnaire en ligne
- * **Renouveler le Programme CLE 2031-2036**
 - Envoyer le nouveau Programme CLE à l'ONE
- * **Se former**
 - Veiller aux opportunités de formations de base et continues
- * **Organiser un retour par opérateur/implantation concerné(e) des besoins recueillis les concernant directement**
 - Sensibiliser les opérateurs quant aux améliorations potentielles à mettre en place/à maintenir pour favoriser un accueil de qualité
- * En fonction de l'émergence d'opportunités ou de besoins en cours de Programme CLE, **proposer un échange sur les actions à mener afin de répondre aux objectifs** du Programme CLE.
 - Réunir les membres de la CCA afin de discuter des actions à mener.

→ Acteurs concernés :

Qui ?	Pour quoi ?
Coordination ATL	Coordination, animation et secrétariat des rencontres, communication, recueil des informations, entretiens avec les opérateurs/organisations, création et diffusion du questionnaire à destination des familles, animation auprès des enfants dans les établissements scolaires, dépouillement des résultats, rédaction/encodage/contact avec l'OEJAJ et l'ONE
Membres de la CCA	Participation au processus
ONE	Soutien
PromEmploi	Soutien aux formations
Conseil/Collège communal	Financement des impressions/toutes-boîtes/envois, financement du catering/prêt de matériel/locaux lors des rencontres, approbation des membres de la CCA et du Programme CLE
Service communication	Relais des informations
Opérateurs, organisations et familles souhaitant participer au processus de renouvellement du Programme CLE	Participation aux entretiens, réponse aux questionnaires distribués par les différents canaux de communication, participation à l'animation proposée dans les établissements scolaires

→ Opportunités :

- * L'ONE fournit une liste de formations de base et continues à destination des professionnels de l'accueil temps libre.

→ Freins :

- * Les processus de recueil des besoins, de renouvellement du Programme CLE 2031-2036 et celui de la CCA auront lieu concomitamment en raison des élections communales de 2030. Il faudra donc veiller à organiser le renouvellement de CCA dans le courant des mois de novembre/décembre 2030.

b. Les actions en lien avec la formation des accueillantes extrascolaires

→ Objectifs :

- * Soutenir la formation des accueillant.e.s en fonction de leurs besoins
- * Susciter la réflexion autour du code de qualité

→ Actions et indicateurs de réussite :

- * **Mettre en œuvre un plan de formation à destination des accueillant-e-s extrascolaires et responsables de projet (réseaux libre et communal) et en assurer le suivi**
 - S'assurer que les accueillant.e.s aient tous/tes le titre requis pour la fonction ; si non, prévoir une formation initiale de minimum 100h dans les 3 ans de l'entrée en fonction ;
 - Minimum 50h de formation continue par tranche de 3 ans (accueillant.e.s et responsables)

- * **Mettre en œuvre des temps pédagogiques à destination des accueillant-e-s extrascolaires**
 - Réaliser des rencontres réflexives une fois par an à destination des accueillantes extrascolaires, tous réseaux confondus, notamment autour des thématiques abordées en formation
- * **Organiser la délocalisation de formations en partenariat avec d'autres coordinations ATL et en ouvrant ces formations à tous les opérateurs**

→ Acteurs concernés :

Qui ?	Pour quoi ?
Coordination ATL	Réalisation des plans de formation, organisation des temps pédagogiques, contact avec les CATL limitrophes, organisation des journées de formation sur le territoire communal
Opérateurs et organisations	Participer aux rencontres pédagogiques et aux formations
Conseil/Collège communal	Prêt de locaux/matériel et financement du catering

→ Opportunités :

- * Liste des formations de base et continues à destination des professionnels de l'accueil temps libre fournie par l'ONE.

c. Les actions en lien avec l'offre d'accueil

→ Objectifs :

- * Soutenir l'offre d'accueil sur le territoire communal
- * Poursuivre et étendre les partenariats entre les organisations
- * Communication à propos de l'offre d'accueil

→ Actions et indicateurs de réussite :

- * **Coordonner le Partenariat Automne-Détente (PAD)**
 - Réunir la CCA afin d'approuver les PAD prévus
 - Réaliser les conventions de collaboration entre l'opérateur agréé (AES ou CDV) et le/les partenaire(s)
 - Envoyer les conventions de collaboration, ainsi que l'approbation des PAD et les remarques éventuelles de la CCA à l'ONE
 - Veiller au bon déroulement du partenariat (réservation de locaux/matériel, état des lieux, accessibilité, communication, etc.)
 - Transmettre les informations relatives au déroulement des PAD à l'ONE (fréquentation, encadrement, frais de fonctionnement, etc.)
 - Veiller à la réception des subsides par les différents partenaires.
- * **Poursuivre le projet « Je lis dans mon accueil extrascolaire »** (collaboration avec la Bibli de Mimie)
 - Renouveler tous les ans
- * **Participer au Comité des lecteurs de la Bibli de Mimie en tant qu'invité et au Conseil du Développement de la Lecture**
 - Participer aux rencontres du Comité des lecteurs lorsque cela concerne les enfants.
 - Participer au processus réflexif du Conseil du Développement de la Lecture (CDL) et accompagner les projets en lien avec l'ATL.

- * **Accompagner les opérateurs souhaitant proposer une nouvelle offre/une offre supplémentaire de temps d'accueil/d'activité** (en réflexion suivant l'état des lieux et les besoins sur le territoire communal)
 - Rédaction d'un projet d'accueil, communication de l'obligation de déclaration d'activité, recherche de locaux, ...
- * **Proposer des projets de sensibilisation à la citoyenneté à destination des enfants**
 - Soutien de la participation à l'opération Place aux enfants.
 - Soutenir la mise en œuvre d'un Conseil Communal des enfants (ou une forme similaire) permettant la mise en œuvre d'activités proposées et organisées pour et par les enfants.
 - Approfondir la faisabilité en termes de personnel et de budget.
- * **Mise à jour des canaux de communication communaux**
 - Mise à jour et diffusion du « Guide de l'Accueil de l'Enfance » et du « Guide de l'Accueil de l'Enfance en vacances ».
 - Mise à jour de la Page Facebook ATL Meix, du site Internet de l'Administration communale et création d'articles pour le Bulletin communal et la Newsletter.
- * **Sensibiliser les opérateurs à l'importance de communiquer aux familles le type d'activités proposées**, de même que les différents canaux de communication proposés par l'administration communale et leurs modalités d'« utilisation ».
 - Les opérateurs communiquent aux familles le type d'activités proposées et relayent ces informations, de même que celles liées à leur organisation à l'administration communale.
- * **Mise en œuvre d'une journée à destination des enfants et des parents leur permettant de découvrir la diversité des activités sportives et culturelles proposées sur le territoire communal**
 - Réalisation d'au minimum une rencontre.
 - Recueil des avis/besoins des opérateurs, familles et enfants.

→ Acteurs concernés :

Qui ?	Pour quoi ?
Coordination ATL	Coordination PAD, participation aux CDL et comités des lecteurs, renouvellement du projet « Je lis dans mon accueil extrascolaire », soutien de « Place aux Enfants », accompagner les opérateurs souhaitant proposer une offre d'accueil, coordonner le Conseil Communal des Enfants, mise à jour des canaux de communication
Membres de la CCA	Organisations et participation aux journées d'information et de Place aux Enfants, validation des PAD, communication des activités
Opérateurs et organisations	Participation, réalisation des PAD, participation à « Place aux enfants » communication des activités
Creccide ASBL	Mise en œuvre du conseil communal des enfants
Bibli de Mimie	Organisation du CDL, participation au projet « Je lis dans mon accueil extrascolaire »
Province de Luxembourg	Coordination de l'opération « Place aux enfants »
ONE	Conseil et avis
Service communication	Relais des communications
Conseil/Collège communal	Financement du prêt de matériel/ location de salle, financement des impressions et toutes-boîtes/envois, financement du catering, mise en œuvre de « Place aux Enfants » (Echevine ATL)

→ Opportunités :

- * L'opération « Place aux enfants » est coordonnée par la Province de Luxembourg

d. Les actions en lien avec la recherche d'animateurs/trices

→ Objectifs :

- * Soutenir la recherche d'animateurs/trices

→ Actions et indicateurs de réussite :

- * Diffusion de la brochure/du flyer communiquant à propos de la formation des animateurs et du soutien financier proposé par l'Administration communale.
 - Information diffusée via les différents canaux de communication (site de l'administration communale, page Facebook ATL Meix, bulletin communal, newsletter, ...).
 - Participation au processus de recrutement.
 - Taux d'encadrement d'animateurs/trices breveté.e.s ou assimilé.e.s atteint durant les plaines et stages de vacances proposés par les différentes organisations.
- * Mise en œuvre d'une journée à destination des jeunes domiciliés sur le territoire communal présentant le secteur de l'accueil et de l'animation des enfants, la formation d'animateur et le soutien financier proposé par l'Administration communale.
 - Organisation d'une rencontre.
 - Participation au processus de recrutement.
 - Taux d'encadrement d'animateurs/trices breveté.e.s ou assimilé.e.s atteint durant les plaines et stages de vacances proposés par les différentes organisations.

→ Acteurs concernés :

Qui ?	Pour quoi ?
CATL	Vérification de la brochure et diffusion, communication, organisation de la rencontre
Membres de la CCA	Organisation, relecture, avis
Service communication	Relais sur le site internet
Organisations et opérateurs	Relais des informations auprès des jeunes animateurs/trices non breveté.e.s ou non assimilé.e.s, participation à la réunion
Conseil/collège communale	Financement des impressions toutes boîtes/envois, du catering, du prêt du matériel/locaux pour les rencontres, soutien financier pour les jeunes participant à la formation d'animateur/trice
ONE	Avis et soutien

e. Les actions en lien avec l'aménagement et la sécurisation des espaces

→ Objectifs :

- * Soutenir les opérateurs d'accueil quant à l'aménagement des espaces intérieurs/extérieurs et au matériel disponible.
- * Renforcer le sentiment de sécurité.

→ Actions et indicateurs de réussite :

- * **Réaliser un état des lieux des différents espaces d'accueil**
 - Transmission des résultats aux opérateurs d'accueil.
 - Meilleure qualité de l'accueil.
- * **Budgétiser la délimitation par une clôture de la plaine de jeux de Sommethonne et de l'école de Meix-devant-Virton**
 - Soumettre une proposition de budget au Collège Communal.
 - Sentiment de sécurité renforcé.

- * **Cartographier les passages pour piétons et les lieux fréquentés par les enfants sur le territoire communal**
 - Présenter les résultats en CCA (à laquelle la zone de police et le Bourgmestre sont invités) pour en faire émerger les manques et de nouvelles propositions.
 - Rédiger un courrier aux instances compétentes : en mettant en évidence les manques et les propositions qui en découlent, et en demandant de renforcer la sensibilisation auprès de la population.
 - Sentiment de sécurité renforcé.
- * **Assurer la mission de veille quant aux appels à projets pouvant répondre à un besoin**
 - Envoi des propositions d'appel à projets aux opérateurs concernés

→ Acteurs concernés :

Qui ?	Pour quoi ?
CATL	Réalisation de l'état des lieux et le transmettre aux opérateurs d'accueil, rédaction des courriers, veiller aux appels à projets
CCA	Soutien, avis, relecture
Opérateurs et organisations	Etats des lieux, sensibilisation à la sécurité routière
Zone de police de Gaume	Participation au processus de sécurisation des lieux publics, Sensibilisation de la population à la sécurité routière
Conseil/collège communale	Financement de la sécurisation des espaces publics communaux Sensibilisation de la population à la sécurité routière,
Administration communale	Cartographier des passages pour piétons et dispositifs de sécurisation, réalisation du budget

→ Opportunités :

- * Appels à projets de la Région wallonne.
- * Appels à projets du Service Jeunesse de la FWB.

5. Le chronogramme

Les années du Programme CLE courent du mois de juin au mois de mai

Actions		Année 1 2026-2027	Année 2 2027-2028	Année 3 2028-2029	Année 4 2029-2030	Année 5 2030-2031
Formation des accueillant.e.s	Plan de formation	x	x	x	x	x
	Temps pédagogiques	x	x	x	x	x
	Délocalisation des formations	x	x	x		
Soutenir l'offre d'accueil et maintenir/élargir les partenariats entre organisations	Réaliser les PAD	x	x	x	x	x
	Projet « Je lis dans mon AES »	x	x	x	x	x
	Comité des lecteurs et CDL	x	x	x	x	x
	Soutenir les nouvelles offres d'accueil	x	x	x	x	x
	Opération « Place aux enfants »	x	x	x	x	x
	Conseil communal des enfants		x		x	
Communication	« Guide de l'Accueil de l'Enfance »		x	x	x	x
	« Guide de l'Accueil de l'Enfance en vacances »	x	x	x	x	X
	Page Facebook	x	x	x	x	x
	Site Internet de l'administration communale	x	x	x	x	x
	Articles Bulletin Communal et Newsletter	x	x	x	x	x
	Journée ATL		x		x	
Recherche d'animateurs	Brochures/flyers et communication	x	x	x	x	x
	Journée Animateurs.trices		x		x	
Aménagement et sécurité des espaces	Etat des lieux des lieux d'accueil	x				
	Budget clôture et soumission au Collège Communal	x	x			
	Cartographie des passages piétons et lieux fréquentés par les enfants	x				
	Rédiger les courriers aux instances compétentes		x			
	Veiller aux appels à projet	x	x	x	x	x
Missions de la CATL	Plans d'actions et rapport d'activités	x	x	x	x	x

Missions de la CATL	CCA (minimum 2x/an)	x	x	x	x	x
	Etat des lieux (renouvellement PCLE)				x	
	Renouvellement CCA				x	
	Evaluation Programme CLE				x	
	Renouvellement Programme CLE					x
	Retour aux opérateurs	x				x
	Formations de base et continues	x	x	x	x	x

6. Les modalités de collaboration

Après la lecture du chapitre concernant les objectifs à réaliser, détaillant les acteurs concernés pour chaque action, différentes collaborations peuvent être mises en évidence. Celles-ci seront proposées (selon les actions concernées) :

- ✓ Aux accueillant-e-s extrascolaires (tous réseaux confondus) ;
- ✓ Aux personnes impliquées auprès des opérateurs et organisations proposant des accueils (dont les pouvoirs organisateurs) ou en lien avec les thématiques abordées ;
- ✓ Aux adultes non concernés directement par l'accueil temps libre ;
- ✓ Aux parents, qu'ils soient touchés ou non⁶ ;
- ✓ Aux enfants, qu'ils soient touchés ou non⁷ ;
- ✓ Aux membres de la CCA ;
- ✓ Aux agents de l'ONE.

Comme cela s'est déjà produit et selon les actions mises en œuvre, ces collaborations pourront aussi s'étendre à des coordinations ATL d'autres communes.

Pour ce faire, des groupes de travail seront lancés auxquels la participation se fera sur base volontaire et sera ouverte à toutes les personnes se sentant concernés par les objectifs spécifiques poursuivis.

Bien que la volonté soit de privilégier des rencontres en présentiel afin de construire et d'alimenter le réseau autour de l'accueil des enfants, il reste envisageable de proposer des rencontres en ligne le cas échéant. Cependant, dans la situation où un membre du groupe de travail fait part de son impossibilité de se rencontrer en ligne, plusieurs solutions seront recherchées pour permettre la rencontre en présentiel (exemple : modifier les conditions de la rencontre) ou en ligne (exemple : apporter le soutien et les compétences nécessaires) ou pour travailler à distance suivant d'autres modalités (exemple : questionnaire en ligne ou par écrit). Toutefois, si aucune solution ne peut être trouvée et qu'il est estimé que la présence de la personne est indispensable pour l'atteinte des objectifs spécifiques, l'action sera postposée.

Cinq groupes de travail peuvent être mis en évidence autour des thématiques suivantes :

- ✓ La découverte par les familles (dont les enfants) des différents types d'activité proposés sur le territoire communal
- ✓ Les accueils/activités proposées durant les vacances scolaires
- ✓ La formation continue des accueillant-e-s extrascolaires

Ces groupes de travail pourront rassembler des personnes en lien avec l'accueil des enfants de différents horizons (parents, enfants, accueillant-e-s extrascolaires tous réseaux confondus, bénévoles, ...).

Afin de mener à bien ces collaborations, la Coordinatrice ATL, en étroite collaboration avec l'Échevine ATL, les coordonnera.

Deux autres groupes de travail seront également mis sur pied sous l'impulsion de l'Echevine ATL :

- ✓ L'opération « Place aux Enfants »
- ✓ Le Conseil Communal des Enfants

⁶ Lors du PCLE précédent les membres de la CCA avaient en effet mis en évidence l'intérêt de s'intéresser aux familles concernées (public-cible) mais qui ne sont pas touchées par tel ou tel accueil.

⁷ Ibid.

7. Les modalités d'information aux usagers potentiels

Une grande diversité de canaux de communication sont déjà en place, ils seront bien sûr maintenus et, si possible, renforcés, dans l'objectif d'atteindre :

- * Les familles dont les enfants sont scolarisés sur le territoire communal de Meix-devant-Virton ;
- * Les familles domiciliées sur le territoire communal de Meix-devant-Virton ;
- * Les familles dont les enfants fréquentent ou sont susceptibles de fréquenter un accueil proposé par un opérateur ou une organisation ;
- * Les opérateurs et organisations proposant des activités sur le territoire communal de Meix-devant-Virton.

a. Pages Internet

→ Les réseaux sociaux

L'administration de la Page Facebook Atl Meix sera poursuivie par la coordinatrice ATL. Sont publiées ou partagées, à la demande des opérateurs et organisations ou sur initiative de la coordinatrice ATL, des informations en lien avec l'accueil temps libre.

Ces informations sont à destination :

- Des familles (exemples : information à propos des activités proposées par les opérateurs et organisations⁸, informations autour des possibilités de remboursement des frais de garde, ...)
- Des opérateurs ou organisations (exemples : appel à projet, appel à participation à la CCA, ...)
- Des membres de la CCA (exemple : rappel de la date de rencontre de la CCA).

Sont systématiquement publiés :

- Les programmes (trimestriels) et le lien des inscriptions de l'accueil extrascolaire centralisé (les Mercredis récréatifs) ;
- La communication et le lien des inscriptions des stages et plaines proposés par l'Administration communale.

Nous projetons de réitérer la communication systématique sur la Page Facebook Atl Meix :

- Du Guide de l'Accueil de l'Enfance informant les familles des différents services, opérateurs et organisations en lien avec l'enfance ;
- Une information récapitulative des activités proposées durant les vacances scolaires sur le territoire communal de Meix-devant-Virton.

→ Le site Internet de l'Administration communale

Tout comme pour la Page Facebook, les informations sont relayées sur le site Internet de l'Administration communale : <https://www.meix-devant-virton.be/>. Certaines le sont de manière systématique et d'autres à la demande des opérateurs ou organisations. De plus, ce site comprend des informations spécifiques en lien avec la coordination ATL. La gestion de ce site est prise en charge par le service communication de l'Administration communale. Comme mentionné dans le chapitre consacré aux actions, c'est donc en collaboration avec ce service qu'une réflexion sera menée autour de la gestion des informations en lien avec l'accueil temps libre.

⁸ Avant l'activité, avec l'objectif d'informer les familles au préalable (inscription, programme, ...). Mais aussi à posteriori, pour communiquer à propos des activités proposées.

Notons que les documents en ligne sont aussi disponibles sur demande en version papier auprès de l'Administration communale.

Les deux canaux susmentionnés sont donc ouverts aux organisations culturelles, artistiques et sportives. Depuis le programme CLE précédent, une grande partie des organisations actives sur la commune de Meix-devant-Virton ont fait appel au service ATL afin de promouvoir la communication de leurs événements. C'est la raison pour laquelle une action du présent programme CLE vise à continuer de renforcer la visibilité des différentes activités et à sensibiliser les organisations à communiquer autour de leurs événements auprès des familles et du service ATL de l'administration communale.

b. Établissements scolaires du territoire communal

C'est en collaboration avec les deux Directions des écoles⁹ du territoire communal et avec les accueillant-e-s extrascolaires (tous réseaux confondus) que certaines informations sont transmises aux familles dont les enfants sont scolarisés dans ces implantations. Ces informations peuvent être transmises :

- * En ligne via mail ou via un portail spécifique ;
- * En version papier distribuée à chaque famille via le journal de classe des enfants ¹⁰ ;
- * En version papier affichée à l'entrée des locaux et sur demande auprès des Directrices et des accueillant-e-s ;
- * De vive voix (en réponse à une question spécifique).

Certaines organisations font aussi appel aux Directrices des écoles.

Sont systématiquement transmis via les établissements scolaires :

- * Les programmes (trimestriels) de l'accueil extrascolaire centralisé (les Mercredis récréatifs) ;
- * Les informations concernant les stages et plaines proposés par l'Administration communale ;
- * Le Guide de l'Accueil de l'Enfance informant les familles des différents services, opérateurs et organisations en lien avec l'enfance ;
- * Les informations concernant le projet « Je lis dans mon accueil extrascolaire »¹¹.

c. Toutes-boîtes et commerces locaux

Certaines informations de la coordination ATL à destination des familles peuvent être communiquées au moyen d'un courrier écrit qui sera reçu par tous les ménages du territoire communal de Meix-devant-Virton.

Certaines informations seront aussi mises à disposition en version papier dans les commerces locaux (superette, pharmacie, ...).

d. Bulletins communaux et newsletters de l'Administration communale

Ces deux canaux de communication sont gérés par le service communication de l'Administration communale.

Le bulletin communal est distribué quatre fois par an par voie postale à tous les ménages du territoire communal. La newsletter (mensuelle) est transmise via mail à toutes les personnes inscrites. Les articles en lien avec l'accueil temps libre sont écrits par l'Échevine ATL et/ou par la coordinatrice ATL en collaboration avec le service communication de l'Administration communale. Ils peuvent être à

⁹ Implantations scolaires maternelles et primaires, voir p. 8.

¹⁰ Les versions papier sont privilégiées pour les informations proposant un retour écrit (exemples : bulletin d'inscription, questionnaire, ...).

¹¹ Projet mené en collaboration avec la Bibliothèque communale (la Bibli de Mimie) visant à promouvoir la lecture auprès des enfants fréquentant l'accueil extrascolaire (tous réseaux confondus).

destination des familles et à destination des opérateurs/organisations et porter sur des informations en lien avec les activités/services, les modalités d'accueil, les personnes investies (professionnellement ou bénévolement), la coordination ATL, ...

e. Permanence téléphonique et mail de la coordination ATL

La coordination ATL est joignable par téléphone (063/57.80.51) ou via mail (atl@meix-devant-virton.be) afin de répondre aux questions des familles, des opérateurs et des organisations en lien avec l'accueil des enfants.

f. Temps à destination des familles, des enfants et des jeunes

Comme le chapitre dédié aux objectifs et aux actions le met en évidence, les cinq années à venir verront la mise en œuvre d'une rencontre en lien avec l'accueil des enfants et une journée à destination des jeunes domiciliés sur le territoire communal présentant le secteur de l'accueil et de l'animation. Celle-ci aura notamment pour objectif de communiquer des informations en lien avec l'accueil temps libre proposé sur le territoire communal de Meix-devant-Virton.

8. La répartition des moyens financiers

Le tableau ci-joint décrit la répartition des moyens financiers communaux et publics alloués au Programme CLE pour l'année de référence 2025, à part ceux octroyés par la Fédération Wallonie Bruxelles pour la mise en œuvre de la coordination ATL (voir *infra*.)

Dépenses	Montant
Accueils extrascolaires et Mercredis récréatifs	122.342,05€
* Salaire du personnel (accueil extrascolaire du réseau communal et accueil extrascolaire centralisé <i>Les Mercredis récréatifs</i>) ¹²	120.532,07€
* Frais de fonctionnement (matériel et sorties)	1.809,98€
* Frais de formation du personnel	/
Plaines/Stages (détente, printemps, été)	31.901,43€
* Salaire du personnel d'encadrement ¹³	11.381,47€
* Salaire des étudiant-e-s	13.184,85€
* Frais de fonctionnement (matériel et sorties)	7.335,11€
Autres	5.694,15€
* Bus communal ¹⁴	5.694,15€
TOTAL	159.937,63€

¹² Notons que ce montant reprend le salaire du personnel engagé à mi-temps pour une durée indéterminée pour assurer des tâches de l'accueil extrascolaire, de même que d'autres tâches, sauf les salaires du personnel d'encadrement et de coordination des plaines communales (détente, printemps, été). Sont donc compris sur ce temps de travail : l'accueil extrascolaire du réseau communal (y compris l'accueil durant les journées pédagogiques du réseau communal), l'accueil extrascolaire centralisé (Mercredis récréatifs), l'accueil avant/après les plaines, l'encadrement durant le temps de midi en période scolaire (réseau communal).

¹³ Comme mentionné ci-dessus, ce montant reprend uniquement le salaire du personnel d'encadrement et de coordination des plaines, mais pas le salaire du personnel d'accueil extrascolaire assurant une partie de l'encadrement durant les plaines.

¹⁴ Mise à disposition du bus communal notamment dans le cadre des stages, plaines et de l'accueil centralisé Les Mercredis récréatifs. Cela dit, ce montant reprend aussi les déplacements hors accueil temps libre (notamment dans le cadre scolaire).

Recettes	Montant
* Subvention de la Région wallonne sous forme d'APE	30.180,34€
* Subvention de l'ONE pour le fonctionnement de l'accueil extrascolaire du réseau communal et l'accueil extrascolaire centralisé <i>Les Mercredis récréatifs</i>	6.451,39€
* Subvention de l'ONE pour le fonctionnement des plaines de printemps et d'été	4.178,77€
* Subvention de l'ONE pour les PAD alloué à l'administration communale pour la plaine du congé de détente	1.715,66€
* Participation financière des parents pour l'accueil extrascolaire du réseau communal, l'encadrement des temps de midi du réseau communal et pour l'accueil extrascolaire centralisé (Mercredis récréatifs)	35.255,05€
* Participation financière des parents pour les plaines des congés de détente, de printemps et d'été	14.315,00€
* TOTAL	92.096,21€

Il est à noter que :

- La différence entre les dépenses et les recettes (67.841,42€) est prise en charge par l'Administration communale sur fonds propres ;
- Cette balance budgétaire ne comprend pas des frais « transversaux » tels que ceux liés à l'entretien des locaux et aux frais de fonctionnement (exemple : frais de téléphone) ;
- Ce tableau ne reprend pas les moyens octroyés par la FWB pour la mise en œuvre de la coordination ATL qui est prise en charge par l'ASBL Promemploi dans le cadre de sa collaboration avec l'Administration communale de Meix-devant-Virton.